

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			

## 1. Communications

Pas d'anniversaire.

M. le Président lit les lettres de démission de Mme la députée Léonore Porchet et de MM. les députés Jean-Michel Dolivo et François Pointet, et leur rend hommage.

Il donne lecture de la lettre de démission de M. Raymond Didisheim, juge au Tribunal neutre.

Il remercie M. Didier Favre, agent du poste de la Cité de la Police cantonale, qui part à la retraite, pour son travail au service de la sécurité du Grand Conseil.

Il informe que le Grand Conseil a reçu du Conseil d'Etat le texte suivant, dont les députés peuvent prendre connaissance via le lien figurant sur le mail envoyé jeudi par le Secrétariat général :

- (19\_QUE\_055) Réponse du Conseil d'Etat à la simple question Axel Marion - Le verre à vin blanc vaudois va-t-il disparaître ?

## 2. Dépôts

Interpellations : (19\_INT\_423) Marion Wahlen, (19\_INT\_424) Yvan Pahud.

Motion : (19\_MOT\_120) Georges Zünd.

Postulats : (19\_POS\_176) Sergei Aschwanden, (19\_POS\_177) Sabine Glauser Krug.

Initiative : (19\_INI\_022) Patrick Simonin.

Simple questions : (19\_QUE\_060) Catherine Labouchère, (19\_QUE\_061) Jérôme Christen.

Résolutions : (19\_RES\_035) José Durussel, (19\_RES\_036) Patrick Simonin.

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	3.	(19_INT_420) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Soutien à la parentalité, objectif ambitieux, quelles mesures prioritaires, quels moyens, quel calendrier ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(19_INT_422) Interpellation Josephine Byrne Garelli et consorts - Systèmes informatiques permettant l'accès au futur dossier électronique du patient. (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(19_INT_421) Interpellation Carole Dubois et consorts - Soutien spontané... ou spontanéité calculée ? (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(157) Exposé des motifs et projet de loi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la fondation de droit public PLATEFORME 10.</li> </ul> <p>Projets de décrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 1'950'000 au crédit d'ouvrage de CHF 11'685'000 octroyé par décret du 9 mai 2017 pour financer la construction des voies d'accès et pour les aménagements extérieurs du site PLATEFORME 10 à Lausanne;</li> <li>- accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 2'500'000 au crédit d'ouvrage de CHF 51'764'000 octroyé par décret du 9 mai 2017 pour financer la construction du nouveau Musée cantonal de la photographie (Musée de l'Elysée), du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) ainsi que du programme complémentaire et instituant le Conseil de direction de PLATEFORME 10 à Lausanne;</li> <li>- accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 1'075'000 pour financer la transformation du Poste directeur (CFF);</li> <li>- accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 2'125'700 pour l'autonomisation informatique et la transition numérique des musées;</li> <li>- modifiant celui du 9 mai 2017 accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 51'764'000.- pour financer la construction du nouveau Musée cantonal de la photographie (Musée de l'Elysée), du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) ainsi que du programme complémentaire et instituant le Conseil de direction de PLATEFORME 10 à Lausanne.</li> </ul> <p>Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Vassilis Venizelos : appliquer une bonne règle à des sites d'exception. (2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise)</p> <p>(2e débat) :</p> <p>Loi : art. 1 à 6 acceptés. Art. 7 accepté. Art 8 à 10 acceptés. Art. 11, al. 3 (nouveau), amdt Buclin (oui) opposé à amdt Richard (non), amdt Buclin préféré par 87 oui, 32 non et 16 abstentions ; amdt Buclin refusé par 31 oui, 83 non et 20 abstentions ; al. 4 (nouveau), amdt Buclin refusé par 51 oui, 73 non et 6 abstentions ; art. 11 non amendé accepté par une large majorité avec quelques avis contraires et quelques abstentions. Art. 12 à 26 acceptés. Art. 27 accepté. Art. 28 à 37 acceptés. Fin du 2e débat.</p> <p>En vote final. le projet de loi est adopté par 118 oui, 1 non</p>	DFJC.	Chollet J.L. (Majorité), Buclin H. (Minorité)	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>et 5 abstentions (majorité absolue requise). 1er décret CHF 1'950'000.- : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une très large majorité avec une opposition. 2e décret CHF 2'500'000.- : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une très large majorité avec une opposition (majorité absolue requise). 3e décret CHF 1'075'000.- : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une très large majorité avec une opposition. 4e décret CHF 2'125'700.- : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une très large majorité avec une opposition (majorité absolue requise) 5e décret modifiant celui du 9 mai 2017 : abrogation de l'art. 3 acceptée. Art. 2 accepté. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une très large majorité avec une opposition. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Venizelos (acceptation du rapport) sont adoptées à une très large majorité avec une opposition. OA</p>			
RENV-COM	7.	<p>(19_MOT_117) Motion Hadrien Buclin et consorts - Mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques ou de déficience mentale. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	8.	(19_MOT_118) Motion Alette Rey-Marion et consorts - Livreurs de repas, presque bénévoles, indemnisés et taxés. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	9.	(19_MOT_119) Motion Pierre Zwahlen et consorts - Pour assurer au canton un développement durable 2030. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	10.	(GC 094) Secondes réponses du Conseil d'Etat aux observations de la Commission de gestion – année 2018  Rapport général : réponse à la 2e observation : conclusions du rapport de la commission (acceptation) adoptées à une large majorité. DTE : réponse à la 1ère observation : conclusions du rapport de la commission (acceptation) adoptées à l'unanimité. DIS : réponse à la 3e observation : conclusions du rapport de la commission (acceptation) adoptées à une large majorité avec plusieurs abstentions. DFIRE : réponse à la 1ère observation : conclusions de la commission (selon le rapport, refus, mais changement de proposition dans l'intervalle, donc acceptation) adoptées à l'unanimité. Réponse à la 3e observation : conclusions du rapport de la commission (acceptation) adoptées à l'unanimité. Réponse à la 4e observation : conclusions du rapport de la commission (acceptation) adoptées à la majorité.	DIRH	Gander H.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	11.	(116) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 7 mars 2006 sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) et rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Alexandre Démétriadès au nom de la commission chargée d'étudier l'EMPD 205 – Hébergement des requérants d'asile : état des lieux et axes stratégiques (15_POS_110) et réponse à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz – Répartition des populations requérantes d'asile ou ayant acquis leur statut de réfugiés (16_INT_510) et réponse à l'interpellation Nicolas Croci Torti et consorts – Accueil des migrants : quelle stratégie pour une répartition cantonale juste et équitable ? (16_INT_496) (2ème débat)  (2e débat) : art. 2 accepté. Art. 5 accepté. Art. 10 à 22a acceptés. Art. 22b accepté. Art. 25 à 71 acceptés. Art. 2 accepté. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 106 oui. Les réponses du Conseil d'Etat aux interpellations Rapaz et Croci Torti sont traitées.	DEIS.	Dolivo J.M.	
TRAITE	12.	(18_INT_206) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabien Deillon - Peut-on être à l'aide d'urgence pendant 22 ans ?	DEIS.		
TRAITE	13.	(18_INT_185) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yves Paccaud et consorts - Conditions de renvoi d'une famille d'origine bosniaque à Prilly le 23 mai 2018	DEIS.		
OA	14.	(133) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Stéphane Montangero et consorts - Payons le juste prix, pour le lait mais pas seulement !  Le Grand Conseil prend acte du rapport du Conseil d'Etat sur la production laitière vaudoise. Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Montangero) sont adoptées par 113 oui, 1 non et 19 abstentions.	DEIS.	Attinger Doepper C.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	15.	(17_PET_072) Pétition pour un prix du lait payé un franc le litre aux producteurs vaudois de lait  Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont adoptées par 78 oui, 24 non et 31 abstentions.	DEIS	Keller V.	
TRAITE	16.	(19_RES_033) Résolution Stéphane Montangero et consorts - Pour que le litre de lait soit payé équitablement ! (Développement et mise en discussion avec moins de 20 signatures)  La résolution Montangero, consistant en une déclaration, est soutenue par au moins vingt députés et mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 122 oui et 4 abstentions.			
TRAITE	17.	(17_INT_002) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Manuel Donzé au nom du groupe PDC-Vaud Libre - Que nous apprend le prêt de CHF 500'000 octroyé par l'Etat de Vaud à la société Swiss Space Systems Holdings SA ?	DEIS.		
TRAITE	18.	(18_INT_228) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Affaire S3 : quelles leçons tirer de cette débâcle ?	DEIS.		
TRAITE	19.	(18_INT_229) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jessica Jaccoud et consorts - Les Vaudois dans l'espace, à quand l'épisode final ?	DEIS.		
OA	20.	(108) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Philippe Cornamusaz et consorts - Pourquoi ne pas passer de la quine au carton et autoriser les lots en espèces ?  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.	DEIS.	Treboux M.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	21.	(114) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Philippe Martinet et consorts pour un engagement cantonal en faveur des secteurs formation du LHC et du LS  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à la majorité avec plusieurs abstentions.	DEIS.	Butera S.	
TRAITE	22.	(19_INT_350) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Rebecca Joly et consort - Sport facultatif : point de situation.	DEIS.		
OA	23.	(105) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (3ème débat)  (3e débat) : art. 22 : la version du 2e débat (oui) est préférée à la version du 1er débat (non) par 63 oui, 28 non et 10 abstentions. Fin du 3e débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité.	DTE.	Cachin J.F.	
OA	24.	(GC 106) Rapport annuel 2018-2019 de la Commission des visiteurs du Grand Conseil  Le rapport de la Commission des visiteurs du Grand Conseil est accepté à une large majorité avec une opposition et une abstention.	GC	Schwab C.	
RENV-T	25.	(18_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Démétriades et consorts - Procédures d'enquête en matière de violences policières. À cas exceptionnels, procédures exceptionnelles ?	DIS.		03/12/2019
RENV-T	26.	(18_MOT_066) Motion Yvan Luccarini et consorts - Des élus et des élues suspendus... à leur rémunération !	DIS	Tschopp J.	03/12/2019
RENV-T	27.	(19_INT_282) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Werner Riesen et consorts - Désignation de Municipaux non élus à Vevey : Déficit démocratique et absence de bases légales ?	DIS.		03/12/2019



**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	28.	(19_INT_362) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Taraneh Aminian - Cachez ce-tte municipal-e que je ne saurais voir !	DIS.		03/12/2019
RENV-T	29.	(19_INT_364) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Serge Melly - Le commandement de payer est-il le nouveau moyen de stimuler des vocations politiques ?	DIS.		03/12/2019
RENV-T	30.	(19_RES_034) Résolution Jean-Luc Bezençon et consorts - Les séances supplémentaires du Grand Conseil doivent-elles devenir une activité lucrative ? (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures)			03/12/2019

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :